



Voie de formation : continue

Nature : formation certifiante

Durée : selon la certification visée*

Lieu de la formation : intra-entreprise ou Cfppa de Courcelles-Chaussy

* Voir ci-après

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel exerçant une activité en lien avec les produits phytopharmaceutiques

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir un lien avec les usages professionnels des produits phytopharmaceutiques
- ▶ Connaissance de la langue française : niveau brevet des collèves

MODALITÉS DE SÉLECTION

Aucune

CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

- ▶ Formation éligible au compte personnel de formation (CPF)
- ▶ Contacter le centre de formation pour procéder à l'inscription

Formation courte

CERTIPHYTO : CERTIFICAT INDIVIDUEL DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES



OBJECTIFS VISÉS

La formation vise à obtenir ou renouveler le certificat.

DURÉE DE LA FORMATION

- ▶ Certificat "Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie opérateur" : 14 heures (7 heures dans le cadre d'un renouvellement)
- ▶ Certificat "Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie décideur en entreprise soumise à agrément (DESA)" : 21 heures (7 heures dans le cadre d'un renouvellement)
- ▶ Certificat "Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie décideur en entreprise non soumise à agrément (DENSA)" : 14 heures (7 heures dans le cadre d'un renouvellement)
- ▶ Certificat "Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques" : 28 heures (14 heures dans le cadre d'un renouvellement)
- ▶ Certificat "Mise en vente, vente et distribution à titre gratuit de produits phytopharmaceutiques" : 21 heures (7 heures dans le cadre d'un renouvellement)

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ La réglementation en vigueur
- ▶ Les risques et la prévention des risques pour la santé et l'environnement
- ▶ Les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Diaporama support, échanges entre les participants, analyse de pratiques et résultats d'essais, illustrations par des exemples en lien avec les situations rencontrées par les participants...

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Questionnaire de satisfaction répondant au dispositif qualité

COÛT DE LA FORMATION

- ▶ Formation inter-entreprise : 231€ par jour et par stagiaire
- ▶ Formation intra-entreprise : contacter le centre de formation

FINANCEMENT

- ▶ Prise en charge par le CPF ou par un organisme financeur
- ▶ Financement personnel



CHIFFRES CLÉS*

Réussite aux examens

100%

Satisfaction des apprenants





INFORMATION & INSCRIPTION

Demande de stage pour 1 à 4 participants

Nathalie DELLINGER (secteurs agricole et jardinerie)
Mél : nathalie.dellinger@educagri.fr

Adeline PIGNON (secteurs paysage, élagage et forêt)
Mél : adeline.pignon@educagri.fr

Demande de stage pour 5 participants et plus

Léa DRIEUX (secteurs agricole et jardinerie)
Mél : lea.drieux@educagri.fr

Delphine BIER (secteurs paysage, élagage et forêt)
Mél : delphine.bier@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO
Mél : marine.caddeo@educagri.fr



Cfppa • Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 03 70
Mél : cfppa.metz@educagri.fr



*Formez-vous aux métiers
de la nature !*

www.eplea.metz.educagri.fr



ADAPTATION DE LA FORMATION

Régulation de la formation selon le profil des participants

DÉBOUCHÉS

Sans objet

NIVEAU DE L'ACTION DANS LE CADRE

Sans objet

POURSUITES DE FORMATION

Sans objet

BLOC DE COMPÉTENCES

Sans objet

ACTIVITÉS DU MÉTIER & CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT

Sans objet

Document non contractuel - mis à jour le 25 octobre 2022